

-Rz.-L.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES



N° 441/7/1622

NOTE AUX BARRIÈRES STATISTIQUES

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'examen d'entrée à l'école des douanes est fixée au 28 juin pour les agents résidant à Usumbura et au 29 pour ceux habitant à l'intérieur.

Usumbura, le 12.6.61

LE CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES
ECONOMIQUES DU RUANDA-URUNDI

RAUX, P.

